



Guide utilisateur du portail famille

**Gestion des inscriptions et des réservations
pour le restaurant scolaire, la périscolaire
et l'accueil de loisirs**

Sommaire

A.	Introduction.....	3
B.	Comment créer son compte sur le portail ?	4
C.	Comment inscrire mon enfant à une activité ?.....	6
D.	Comment gérer les réservations de mon enfant ?.....	7
E.	Questions / réponses	10

A. Introduction

Chers parents,

Afin de faciliter vos démarches d'inscription dans nos services, la Commune des Rousses a mis en place un « Portail Famille ».

Dès à présent, vous pouvez créer votre compte sur ce portail. Vous pourrez inscrire et réserver en ligne la place de vos enfants :

- **Au restaurant scolaire,**
- **A la périscolaire,**
- **A l'accueil de loisirs (durant les vacances).**

Ce dépliant va vous accompagner, étape par étape, dans cette nouvelle procédure de fonctionnement des activités « Enfances ».

Le portail famille est accessible depuis la rubrique « enfance et jeunesse » notre site internet :

<http://www.mairielesrousses.fr/enfance-jeunesse/portail-famille.html>

B. Comment créer son compte sur le portail ?

1 Je me rends sur le site de la mairie, www.mairielesrousses.fr puis sur la page du portail dans la rubrique « Enfance & Jeunesse » et je lance l'application « Portail Famille » en cliquant sur le logo du portail ou sur le lien en dessous.

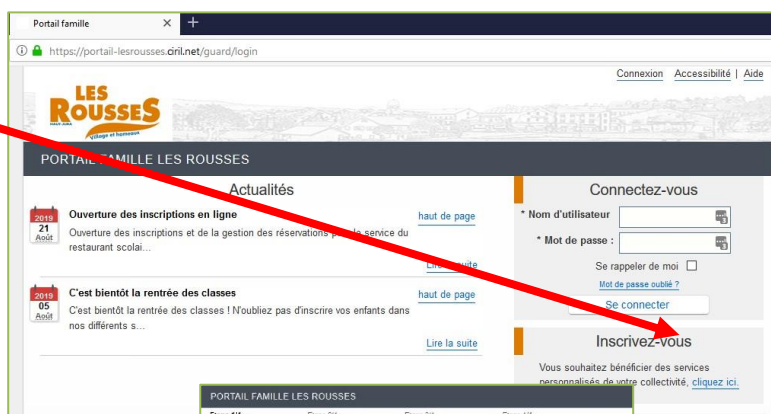


2 J'accède au portail famille.

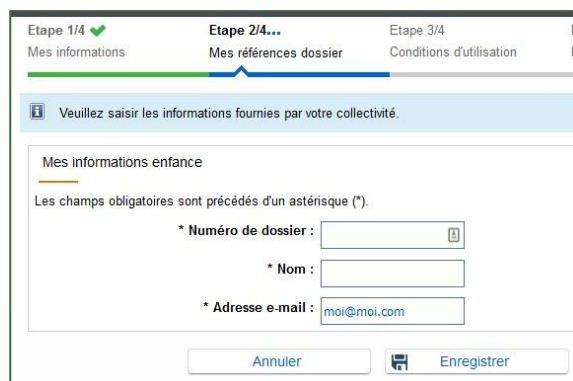
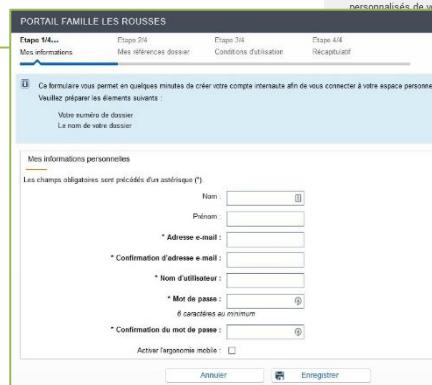
Lors de ma première visite, il faut que je me crée un compte.



Si je possède déjà un compte, je peux me connecter en utilisant le nom d'utilisateur et le mot de passe que j'ai créé.



3 Je complète le formulaire de création de compte (4 étapes).



Attention

A l'étape n°2, il faut confirmer mon identité. Je dois saisir l'adresse mail qui a été donnée comme « mail de contact » à la mairie, mon nom et mon n° de dossier. Je ne peux pas passer à l'étape suivante si ces informations ne sont pas correctes !



Le n° de dossier est noté sur votre dernière facture.

Vous pouvez aussi le demander au secrétariat de la mairie ou par mail enfance@mairielesrousses.fr (Voir chapitre questions/réponses à la fin de ce guide.)

4 J'active mon compte en cliquant sur le lien envoyé par mail après avoir complété mon formulaire.



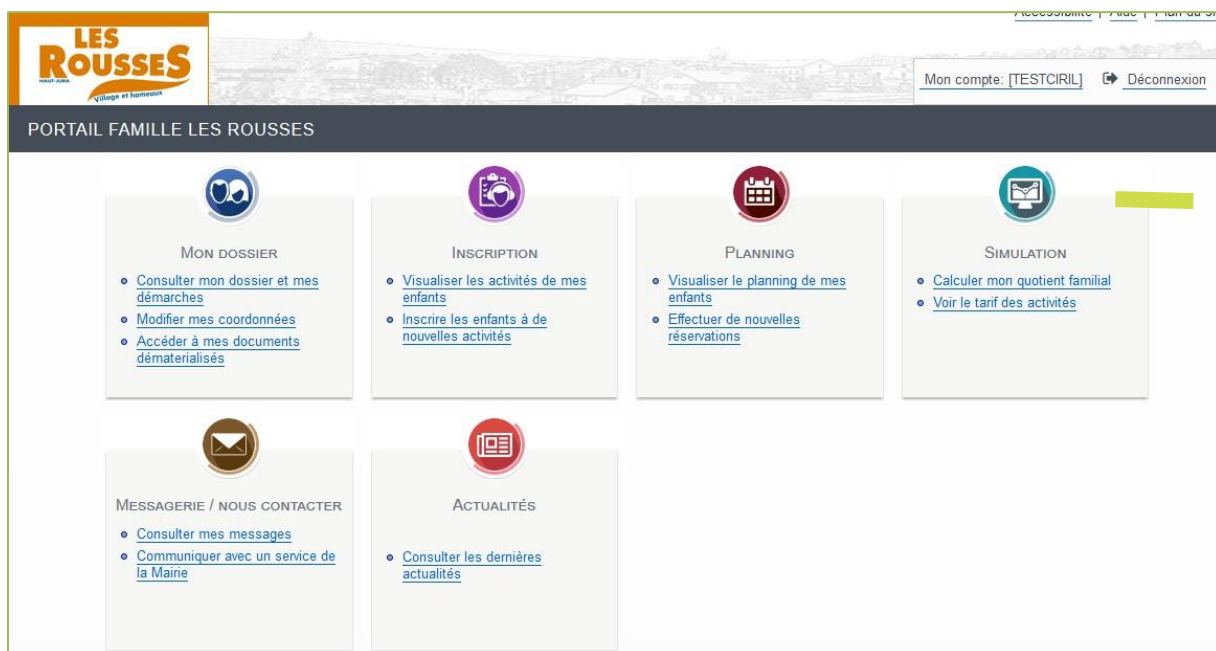
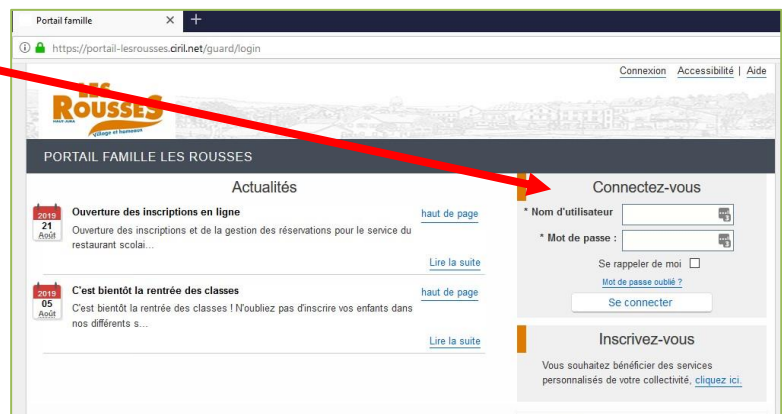
ATTENTION

Le lien envoyé par mail n'est valable que 24h !

Passé ce délai, tout le formulaire d'inscription (depuis l'étape B2) doit être recommencé en entier.

5 J'accepte les conditions générales d'utilisation pour valider mon inscription.

J'ai mon compte, **je peux maintenant me connecter** à mon espace personnel et sécurisé sur le portail famille.

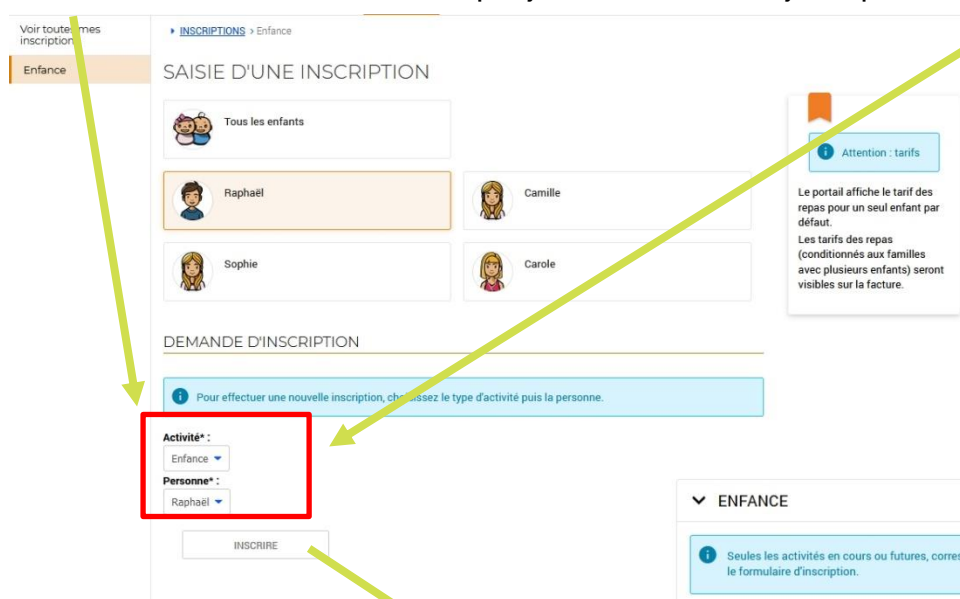


C. Comment inscrire mon enfant à une activité ?

1 Je clique sur la rubrique « **Inscription** » pour Voir mes inscriptions déjà réalisées ou **inscrire Mon enfant à une nouvelle activité.**



2 Je sélectionne l'enfant que je veux inscrire et je clique sur « **Inscrire** ».



Voir toutes mes inscriptions

↳ INSCRIPTIONS > Enfance

Enfance

SAISIE D'UNE INSCRIPTION

Tous les enfants

Raphaël

Camille

Sophie

Carole

DEMANDE D'INSCRIPTION

! Pour effectuer une nouvelle inscription, choisissez le type d'activité puis la personne.

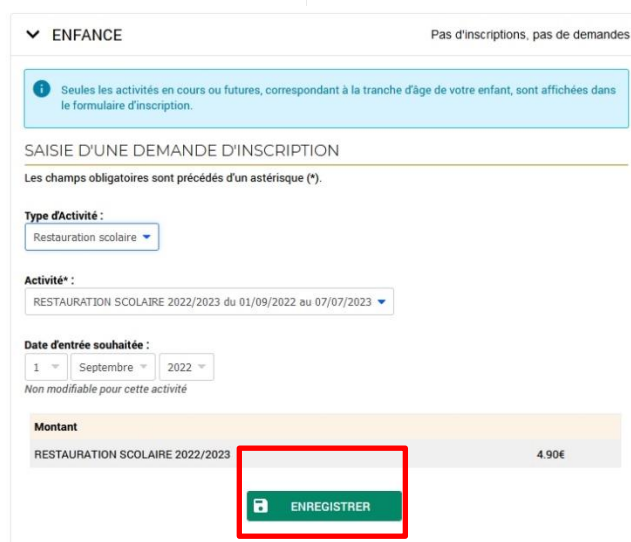
Activité* :
Enfance

Personne* :
Raphaël

INSCRIRE

Attention : tarifs
Le portail affiche le tarif des repas pour un seul enfant par défaut.
Les tarifs des repas (conditionnés aux familles avec plusieurs enfants) seront visibles sur la facture.

3 Je finalise l'inscription de mon enfant en cliquant sur « **Enregistrer** ». Une confirmation par mail m'est envoyée.



ENFANCE Pas d'inscriptions, pas de demandes

! Seules les activités en cours ou futures, correspondant à la tranche d'âge de votre enfant, sont affichées dans le formulaire d'inscription.

SAISIE D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

Type d'Activité :
Restauration scolaire

Activité* :
RESTAURATION SCOLAIRE 2022/2023 du 01/09/2022 au 07/07/2023

Date d'entrée souhaitée :
1 Septembre 2022
Non modifiable pour cette activité

Montant
RESTAURATION SCOLAIRE 2022/2023 4.90€

ENREGISTRER



Pour les autres activités, je ne fais qu'inscrire mon enfant à cette étape. J'accède ensuite au planning détaillé pour gérer mes réservations. (Voir section D)

D. Comment gérer les réservations de mon enfant ?

Une fois mon enfant inscrit à une activité, je peux accéder au planning pour gérer les jours de présence (et d'absence) de mon enfant.

Depuis la page d'accueil du portail famille, **je clique sur la section « Planning ».**

LES ROUSSES
Village et hamlet

Mon compte: [TESTCIRIL] Déconnexion

PORTAIL FAMILLE LES ROUSSES

- MON DOSSIER**
 - Consulter mon dossier et mes démarches
 - Modifier mes coordonnées
 - Accéder à mes documents dématérialisés
- INSCRIPTION**
 - Visualiser les activités de mes enfants
 - Inscrire les enfants à de nouvelles activités
- PLANNING**
 - Visualiser le planning de mes enfants
 - Effectuer de nouvelles réservations
- SIMULATION**
 - Calculer mon quotient familial
 - Voir le tarif des activités
- MESSAGERIE / NOUS CONTACTER**
 - Consulter mes messages
 - Communiquer avec un service de la Mairie
- ACTUALITÉS**
 - Consulter les dernières actualités

1 Je consulte le planning de mon enfant pour le mois en cours.

Septembre 2019 - Coût de la période : 86.00€

Mensuel Quinzaine Semaine

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu							
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
RESTAURATION SCOLAIRE 2019/2020														[20 RESTAURATION SCOLAIRE 2019/2020 : 86€]															
		★	★	★	★			★	★	★	★	★			★	★	★	★	★			★	★	★	★			★	

Modifier

2 Je peux modifier mes réservations en cliquant sur le bouton « **Modifier** ».



Attention

Les réservations peuvent être ajoutées ou supprimées en ligne jusqu'au jeudi soir (23h59) de la semaine précédente pour le restaurant scolaire et les vacances ! Pour la périscolaire, vous avez jusqu'au dimanche soir (23h59). Pour les annulations de dernière minute (urgence, raison médicale, etc), vous devrez contacter directement le service.

2019 Aujourd'hui
27 août Activités >

Septembre 2019 < > Mensuel Quinzaine Semaine

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu							
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30

RESTAURATION SCOLAIRE 2019/2020 [20 RESTAURATION SCOLAIRE 2019/2020 : 86€]

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	--------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------



Je peux modifier plusieurs mois à la suite, à condition de cliquer sur « Valider » avant de changer de mois.

Après chaque validation, le panier récapitulatif de mes demandes se met à jour.

Modification en cours

1 annulation en attente
0 réservation en attente

Coût de la période : -4.30€

Terminer les modifications

Famille Activités

Inscriptions :
• RESTAURATION SCOLAIRE 2019/2020

3 Une fois mes modifications terminées, je clique sur « Valider et Terminer » pour passer à l'étape suivante. J'arrive sur la page récapitulative de mes demandes.

Validation des modifications

Afin d'enregistrer définitivement votre saisie, veuillez cliquer sur le bouton "Terminer".
Si vous cliquez sur "Tout supprimer", vos modifications seront effacées.

Récapitulatif de votre saisie

Date	Elément	Tarification	Coût
20/09/2019	Hugo - RESTAURATION SCOLAIRE 2019/2020	à l'unité	-4.30€

4 Je clique sur « Terminer » pour finaliser ma demande. Un mail récapitulatif me sera envoyé. Les services de la mairie reçoivent mes modifications de planning.



L'affichage de la page planning peut s'adapter à vos besoins :

- o **Vue par mois, par quinzaine ou par semaine**

Août 2019 > Mensuel Quinzaine Semaine Modifier

Attention : Il n'y a pas d'inscription gérant le planning.

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26	27	28	29	30	31	01

- o **Vue par enfant ou vue par activité** (pour gérer les plannings de tous les enfants de la famille en même temps)

2019 Aujourd'hui
22 août

Activités >

RESTAURATION SCOLAIRE 2019/2020 : Septembre 2019 < >

Mensuel Quinzaine Semaine

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu							
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Cette activité est ouverte à partir du 02/09/2019 - [21 RESTAURATION SCOLAIRE 2019/2020 : 90.3€]																													
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Cette activité est ouverte à partir du 02/09/2019 - [21 RESTAURATION SCOLAIRE 2019/2020 : 90.3€]																													
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Cette activité est ouverte à partir du 02/09/2019 - [21 RESTAURATION SCOLAIRE 2019/2020 : 90.3€]																													
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Cette vue s'active depuis le panier récapitulatif en bas à droite de votre page. Il suffit de choisir l'affichage selon les activités.

Modification en cours

1 [annulation en attente](#)

0 [réservation en attente](#)

Coût de la période : **-4.30€**

Terminer les modifications

Famille Activités

E. Questions / réponses



❖ **Puis-je accéder au Portail Famille à tout moment ?**

Le service est utilisable tous les jours, 19h/24h (fermeture entre 1h et 6h du matin en raison de la maintenance quotidienne).

❖ **Je n'ai pas Internet à la maison, puis-je quand même réserver en ligne ?**

Oui, en me rendant à l'accueil de la mairie où je pourrais utiliser l'ordinateur mis à disposition du public. Je pourrais alors créer mon compte, procéder à mes réservations et payer en ligne.

❖ **En plus du portail, qu'elles sont les informations disponibles en ligne ?**

Le site internet de la commune apporte des informations sur les différents services. Toutes les semaines, vous pouvez consulter le menu du restaurant scolaire et de la crèche. Vous avez aussi accès aux dernières informations concernant les plannings des activités de l'accueil de loisirs.

Le site de la mairie est mis à jour régulièrement pour vous aider à répondre à vos questions.

❖ **J'ai des questions, à qui dois-je m'adresser ?**

Vous pouvez contacter le service enfance de la mairie des Rousses par mail : enfance@mairielesrousses.fr

*Sinon, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie directement ou à distance :
03.84.60.01.52 / contact@mairielesrousses.fr*

Enfin, je peux aussi contacter directement les services concernés. Toutes les coordonnées sont listées sur notre site internet :

<http://www.mairielesrousses.fr/votre-mairie/services-communaux.html>

❖ Où trouver mon n° de dossier ?

Sur votre dernière facture.

COMMUNE DES ROUSSES
281, Rue Pasteur
39220 LES ROUSSES
e-mail : contact@mairielesroussees.fr
Tél 03 84 60 01 52

Où trouver mon n° de dossier ?



La Trésorerie de Morez
6, rue de l'Industrie 39400 MOREZ

39220 LES ROUSSES

Facture n°	ACT 1906795
Date :	09-07-2019
Période du	01/06/2019
au	05/07/2019

Annotations : 1906795 (sur 3 ou 4 chiffres) - Année Mois

Noms et prénoms – Objet de la facture	Tarif	Qté	Unité	Périodes	Montant
	4.35	6.00		01/06/2019 - 05/07/2019	26.10
				-	
				-	
	4.35	6.00		01/06/2019 - 05/07/2019	26.10
				-	
				-	
				-	
				-	
				-	
				-	

Facture n° 1316 le 09-07-2019
Période du 01/06/2019 au 05/07/2019
Débiteur Monsieur

Total de la facture	52.20 €
Net à payer 342.41 F	52.20 €
A régler à réception à	

❖ J'ai complété le formulaire d'inscription au portail mais je ne peux pas me connecter avec mon identifiant / mot de passe ?

Votre compte est probablement encore inactif. Si vous avez complété le formulaire il y a moins de 24h, vous pouvez encore l'activer en cliquant sur le lien envoyé par mail. Passé ce délai de 24h, votre compte a été supprimé. Il faut recommencer les étapes de création de compte (Chapitre B de ce guide).

❖ Je n'ai pas eu de mail de confirmation ?

Nos mails peuvent être bloqués par votre anti-spam. Pour vérifier que vos modifications ont bien été prises en compte, il suffit de vous déconnecter du portail et de vous reconnecter.

❖ Je suis séparé et mon enfant est en garde alternée ?

Dans ce cas contactez nos services pour nous communiquer chaque année votre planning de garde. Si lors de votre inscription, vous constatez que dans le planning toutes les semaines sont accessibles, contactez immédiatement les services de la mairie. Il est inutile de commencer à saisir des réservations tant que votre problème de garde alternée n'est pas solutionné car l'ajout d'un planning de garde à un enfant réinitialise le planning. Il vous faudra alors saisir de nouveau toutes vos réservations...

❖ J'ai terminé mon inscription en ligne, que dois-je faire ensuite ?

Chaque année pour l'inscription de votre enfant dans nos services, vous devez fournir des justificatifs de votre situation :

- **Avis d'imposition** (pour bénéficier du tarif adapté à votre situation),
- **Fiche sanitaire de vos enfants** (fiche à mettre à jour chaque année pour que nos services puissent prendre en charge votre enfant dans les meilleures conditions),
 - **Carnet de vaccination,**
 - **Justificatif d'assurance de l'enfant.**

Vous pouvez déposer ces documents à l'accueil de la mairie, par courrier ou nous les transmettre par mail enfance@mairielesrousses.fr.

**MERCI DE FAIRE ATTENTION A LA QUALITE DES COPIES / NUMERISATIONS !
LE DOCUMENT DOIT POUVOIR ETRE LISIBLE PAR NOS SERVICES.**

**Si vous rencontrez
des difficultés,
n'hésitez pas à nous
contacter.**

enfance@mairielesrousses.fr